

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2016-468 DU 03 Août 2016

portant nomination du Directeur de
l'Administration et des Finances du Ministère
de la Santé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Sur proposition du Ministre de la Santé ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 20 juillet 2016,

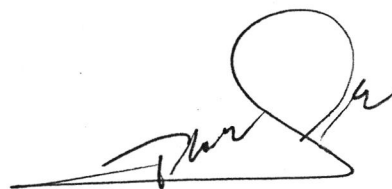
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur **Zimé Kora GOUNOU** est nommé Directeur de l'Administration et des Finances au Ministère de la Santé.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 03 Août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



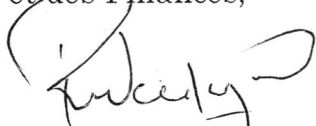
Patrice TALON.

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



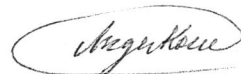
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de la Santé, par intérim



Ange N'KOUE

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MS 02- PREFECTURES 12-
AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4- INTERESSE 01 -JORB 1.